

# Biodiversité

## Chiffres-clés en 2003

47,2 % du territoire est en ZNIEFF II ( 25 % en Haute-Normandie).

3,65 % du territoire est en ZNIEFF I ( 3 % en Haute-Normandie).

## L'inventaire des Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF)

Une ZNIEFF est une portion de territoire particulièrement intéressante par la richesse de sa faune, de sa flore et de ses milieux naturels.

- Les zones de type I sont des secteurs d'une superficie en général limitée, caractérisés par la présence d'espèces, de milieux rares, remarquables, ou caractéristiques du patrimoine naturel, national ou régional. Elles doivent comprendre des espèces ou des habitats remarquables dits " déterminants " dont les listes ont été établies en Haute-Normandie.

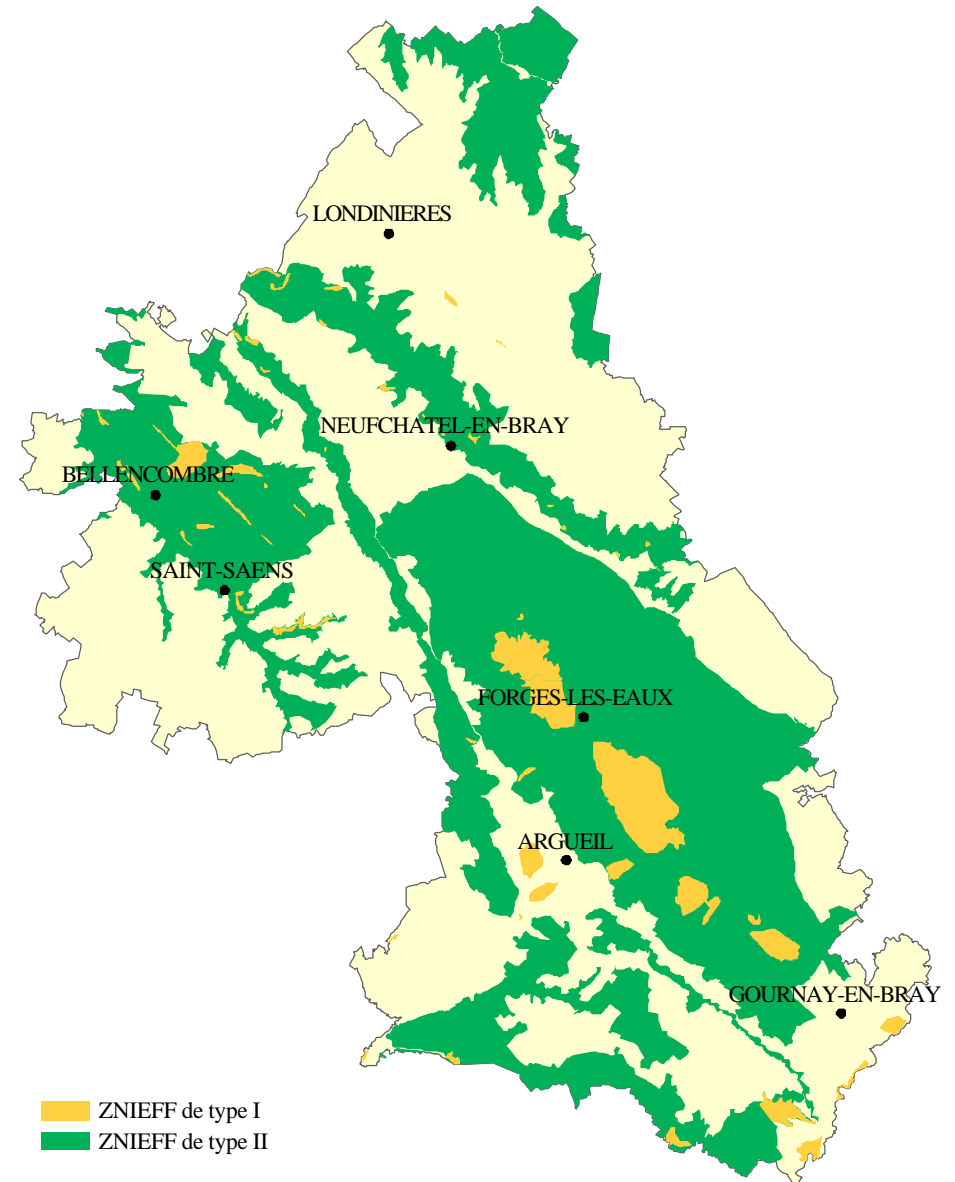
- Les zones de type II sont des grands ensembles naturels (massifs forestiers, vallées, plateaux, estuaires...) riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes.

Le Pays de Bray constitue un milieu riche et varié sur le plan écologique, floristique et faunistique. Dans le Pays, le pourcentage de territoire en ZNIEFF II est de 47,2 % et en ZNIEFF I de 3,65 %.

On y trouve des milieux remarquables comme les coteaux calcaires (pelouses calcicoles), les tourbières, les zones forestières ou les zones humides. Le bocage du fond du Bray est un milieu favorable à la biodiversité mais sa régression peut appauvrir la richesse biologique du Pays.

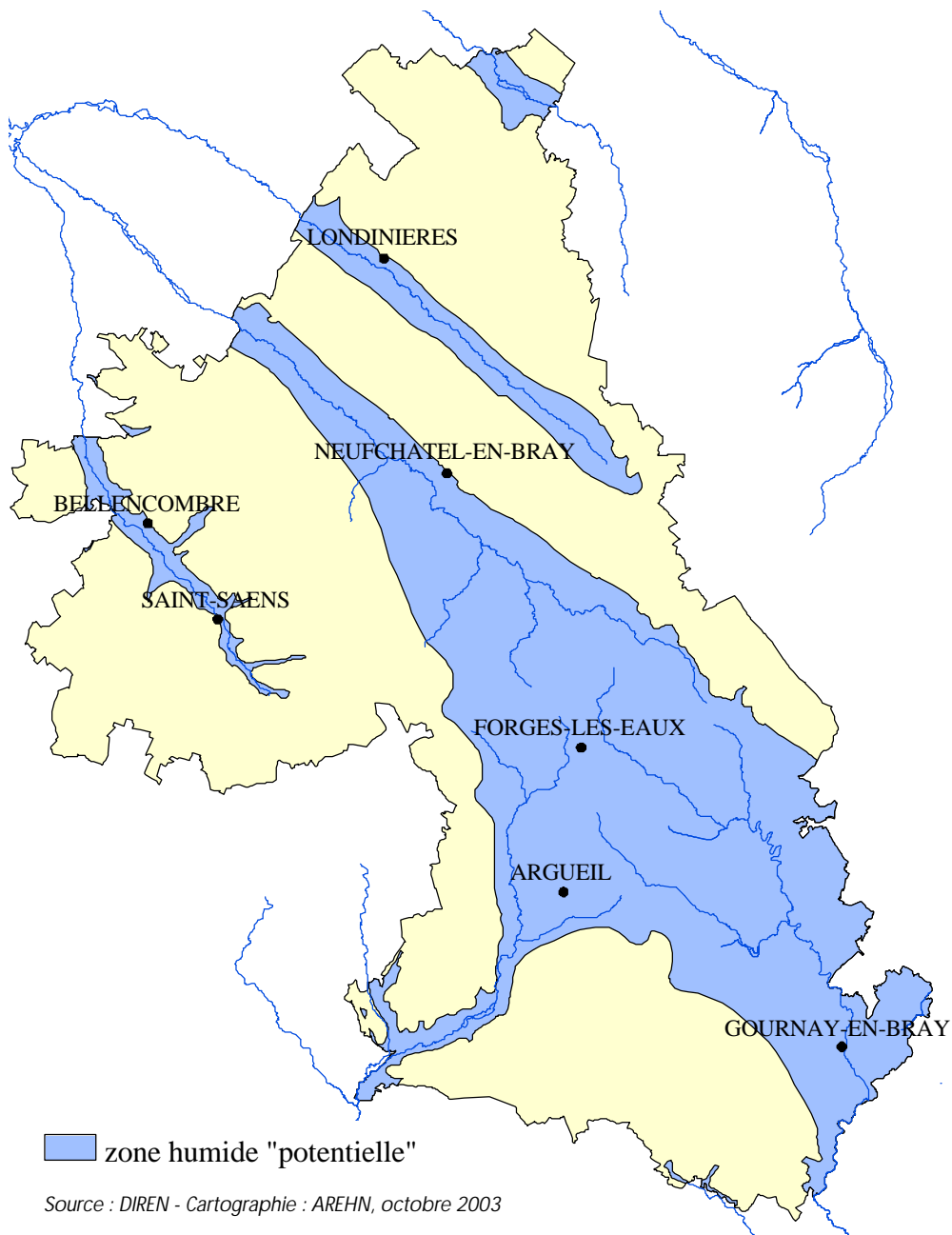
Le manque d'entretien des espaces ruraux et l'assèchement des zones humides sont également une menace pour la biodiversité. L'utilisation des produits phytosanitaires ainsi que les modifications des pratiques agricoles et sylvicoles entraînent par ailleurs une banalisation de la flore.

## Les ZNIEFF de type I et II dans le Pays de Bray en 2003



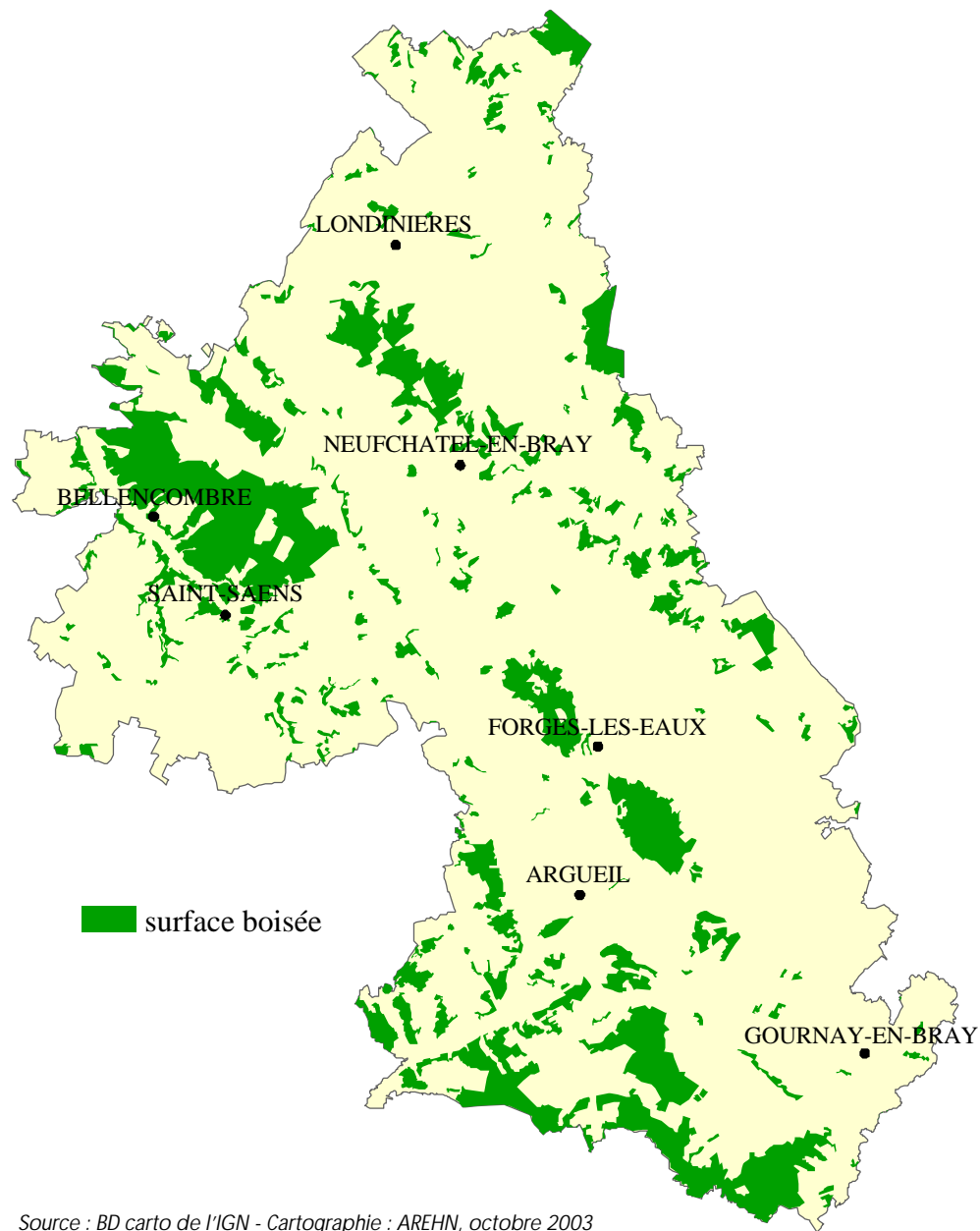
Source : DIREN, données 2003 - Cartographie : AREHN, octobre 2003

## Les zones humides du Pays de Bray



Source : DIREN - Cartographie : AREHN, octobre 2003

## Les surfaces boisées du Pays de Bray



Source : BD carto de l'IGN - Cartographie : AREHN, octobre 2003

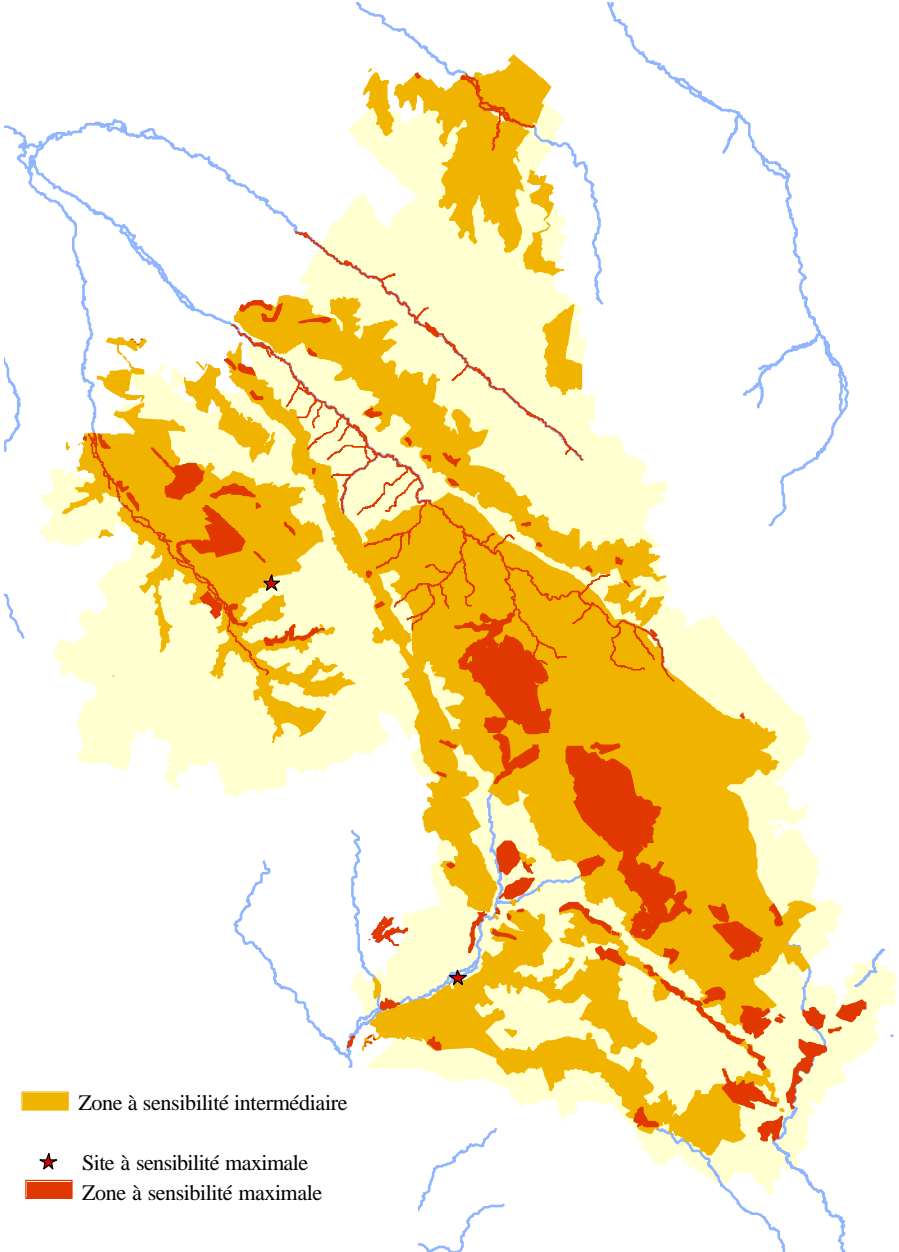
La sensibilité environnementale des espaces naturels



Le bocage du fond du Bray.



Le fond du Bray : hydrographie.



- Zone à sensibilité intermédiaire
- ★ Site à sensibilité maximale
- Zone à sensibilité maximale

Source : DIREN, données 2003 - Cartographie : AREHN, octobre 2003

## Bilan ornithologique du Pays de Bray

La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) a réalisé, en partenariat avec l'association brayonne «ARBRE», un bilan ornithologique du Pays de Bray en 2002-2003. Il concerne les espaces bocagers et prairiaux (et ne prend en compte ni les espaces forestiers ni les espaces urbains). Il apparaît que les espèces d'oiseaux bocagères se maintiennent alors que les espèces prairiales sont en régression. Il s'agit aujourd'hui pour le Pays de Bray de faire reconnaître les milieux naturels comme des milieux riches et attractifs et de promouvoir la gestion conservatoire pour les milieux les plus fragiles.

### Principaux oiseaux présents dans le Pays de Bray

ESPÈCE	Effectifs estimés		Statut de l'espèce en Haute-Normandie
	Pays de Bray	Haute-Normandie	
accenteur mouchet	1 200	50 000	commun
alouette des champs	1 000	20 000	commun
bergeronnette flavéole	50		assez rare
bergeronnette grise	1 000	20 000	commun
bergeronnette printanière	175	2 500	peu commun
bouvreuil pivoine	150	10 000	commun
bruant jaune	2 000	20 000	commun
chardonneret élégant	1 300	50 000	commun
corneille noire	1 775	15 000	commun
coucou gris	375	10 000	commun
étourneau sansonnet	3 300	50 000	commun
fauvette à tête noire	2 400	200 000	commun
fauvette babillarde	350	500	assez rare
fauvette des jardins	1 100	20 000	commun
fauvette grisette	1 500	20 000	commun
gallinule poule d'eau	200	5 000	peu commun
gobemouche gris	200	5 000	peu commun
grimpereau des jardins	500	20 000	commun
grive draine	500	10 000	commun
grive musicienne	1 000	50 000	commun
hirondelle de fenêtre	1 000	10 000	commun
hirondelle rustique	3 000	20 000	commun
hypolais polyglotte	300	5 000	peu commun
linotte mélodieuse	1 300	20 000	commun

merle noir	3 500	200 000	commun
mésange à longue queue	350	30 000	commun
mésange bleue	650	100 000	commun
mésange charbonnière	1 500	100 000	commun
moineau domestique	4 000	200 000	commun
moineau friquet	250	500	assez rare
pic vert	500	10 000	commun
pie bavarde	800	30 000	commun
pigeon ramier	1 700	20 000	commun
pinson des arbres	4 000	100 000	commun
pipit des arbres	400	20 000	commun
pipit farlouse	500	5 000	peu commun
pouillot fitis	170	40 000	commun
pouillot véloce	2 500	100 000	commun
rossignol philomèle	65	10 000	commun
rougegorge familier	1 200	100 000	commun
rougequeue à front blanc	750	1 000	assez rare
rougequeue noir	750	15 000	commun
tariet pâtre	300	5 000	peu commun
tourterelle des bois	160	8 000	commun
tourterelle turque	1 500	10 000	commun
troglodyte mignon	3 000	100 000	commun
verdier d'Europe	1 000	50 000	commun
verdier d'Europe	1 000	50 000	commun

Source : Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), Bilan ornithologique du Pays de Bray

### > Voir aussi

- > [L'inventaire ZNIEFF et ZICO](#) sur le *Tableau de bord régional*
- > [La mise en oeuvre de la gestion conservatoire](#) sur le *Tableau de bord régional*